

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mai 2008

CP 08/05-20

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget 2008, a souhaité réaffirmer sa volonté de promouvoir l'action culturelle en milieu scolaire.

Après avis de la Commission Education, Sport et Culture, réunie le 29 avril 2008, je vous propose d'examiner les aides aux projets présentés ci-dessous :

I – ACTIONS EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES :

Dans le cadre de l'action culturelle en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2008, a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **34 455 €** pour les actions éducatives, culturelles, sportives.

Je vous propose d'examiner les propositions d'aides aux projets présentés .

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aide ayant reçu l'agrément de la Commission Education, Sport et Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'article 65744, sous-fonction 311 :

- Enveloppe globale.....**34 455 €**
- Engagement à la présente Commission.....**12 565 €**
- Reliquat.....**21 890 €**

II - PRIX DIVERS

Dans le cadre des divers concours organisés en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale a ratifié un crédit de **5 300 €** pour l'attribution de prix.

Je vous propose d'examiner les aides aux projets présentés.

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante :

- Autorisation d'engagement..... **5 300 €**
- Engagement à la présente Commission.....**3 990 €**
- Reliquat..... **1 310 €**

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides aux projets ci-dessus présentés, sachant que les dépenses afférentes seront imputées à l'article 6713, sous-fonction 311.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission Education, Sport et Culture réunie le 29 avril 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Accorde les subventions départementales suivantes :

Actions éducatives, culturelles et sportives

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1-Collège Jean Lacaze à Grisolles	Projet bicentenaire dans le cadre du concours départemental : deux siècles d'activités économiques en Tarn-et-Garonne	1 000 €
	Projet chant choral : échanges avec d'autres chorales, répétitions et concerts	500 €
2-Collège François Mitterrand à Moissac	Appariement avec un collège du Maroc : voyage au Maroc en février 2008 et accueil des correspondants en 2009	500 €

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
3-Collège Despeyrous à Beaumont de Lomagne	Échange culturel avec un établissement hollandais dans le cadre de la section européenne anglais	1 500 €
4-Collège Jeanne d'Arc à Moissac	Classe promotion Aviron Nature	1 000 €
5-Association l'Eclipse	9 ème édition du festival "Petit, 1, 2, 3... lumière" en mai 2008 à Septfonds (théâtre de troupes amateurs d'enfants)	1 500 €
6-Maison d'arrêt de Montauban	Fonctionnement de la classe de jeunes inadaptés sociaux (année scolaire 2007-2008)	765 €
7-Association Rencontres Emploi Formation Insertion	Organisation des rencontres les 16,17,18 janvier 2008 à Moissac (collèges publics et privés)	1 500 €
8-Ecole de Nohic 82370 Nohic	Classe découverte préhistoire les 19 et 20 juin 2008 à Bruniquel avec 4 classes : demande d'aide au transport	600 €
9-Collège Flamens 82100 Castelsarrasin	Atelier artistique: réalisation d'une comédie musicale	700 €
10-Association Confluences	18ème édition de « Plaisir de lire » : animations littéraires en 2008 dans 4 collèges (complément)	3 000 €
TOTAL.....		12 565 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental.

prix divers

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1-Association Rallye latin de l'académie de Toulouse 31300 Toulouse	Participation au prix offert aux collèges lauréats académiques 2008 : un voyage à Barcelone en octobre 2008	650 €
2-I.R.E.M (Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques) Université Paul Sabatié	Organisation du rallye mathématiques sans frontière Midi Pyrénées 2008	1 500 €

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
3 - 6 lauréats départementaux du Rallye IREM 2008 :		
Collège Olympe de Gouges à Montauban	1er prix sixième et troisième	300 €
Collège Jean de Prades à Castelsarrasin	2 ème et 3 ème prix sixième	200 €
Collège Pierre Darasse à Caussade	2 ème et 3 ème prix troisième	200 €
4- Prix de la vocation scientifique et technique des filles, 3 lauréates pour l'année 2007/2008 :		
Mlle Sonia CAZALENS 7 impasse Fénélon 82000 MONTAUBAN	Ecole d'ingénieur INSA Toulouse	380 €
Mlle Rebecca GIRAULT 1820 chemin de St Pierre 82000 MONTAUBAN	Etudes d'ingénieur Lycée Jullian à Bordeaux	380 €
Mlle Cécile MEZON 425 impasse de fatigue 82290 LA VILLE DIEU du TEMPLE	Enseignement en astrophysique lycée Ozenne à Toulouse	380 €
TOTAL.....		3 990 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 6713, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,